

AFFAIRE No 13

REFECTION DU RADIER DU CANAL DES PATATES A DURAND  
(entre le Pont Bellay et la mer)

DEMANDE DE CONCOURS DE LA D.D.E.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande d'approuver la mission de maîtrise d'oeuvre à passer avec la Direction Départementale de l'Equipement pour la réfection du radier du Canal des Patates à Durand (entre le Pont Bellay et la mer).

Par application d'un taux de 3,04 % sur le prix d'objectif, le coût de l'étude est fixé à 307 040 F pour la tranche ferme et pour la tranche conditionnelle.

M. CAMILLE BOURHIS DONNE LECTURE DE L'AVIS DES COMMISSIONS.

Commissions des Travaux Publics et des Finances

Elles sont favorables.

---

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que l'avis des Commissions,  
sont adoptés à l'UNANIMITE.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Denis, le 24 JUN 1988

LE SECRETAIRE GENERAL  
Y. CROCHET

